



Cas de litige d'ordre familial

Par **zertoto**, le **19/11/2009** à **01:02**

Bonjour,

Au fait ma question n'est pas aussi compliqué que ça, c'est que je suis étudiant et j'ai un cour qui est "Études des cas juridiques" et la je vois dans le planning qu'on a une séance qui est : "Quelle juridiction saisir en cas de litige d'ordre familial ?"

Si quelqu'un a un cour ou un diaporama qui pourrait répondre ma question ca me ferait énormément plaisir.

Merci.